



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Matawinie

CONSEIL MUNICIPAL Territoire non organisé de la MRC de Matawinie Séance ordinaire – 10 avril 2019

SONT PRÉSENTS

- MM Sylvain Breton, maire
Martin Bordeleau, conseiller
Joé Deslauriers, conseiller
Michel Dubé, représentant de Saint-Damien
Réjean Gouin, conseiller
Bruno Guilbault, conseiller
Martin Héroux, conseiller
Réjean Laroche, représentant d'Entrelacs
Daniel Monette, conseiller
Serge Perrault, conseiller
François Quenneville, conseiller
- M^{mes} Audrey Boisjoly, conseillère
Isabelle Parent, conseillère
Isabelle Perreault, conseillère

SONT ABSENTS

- MM Gaétan Morin, conseiller
Martin Rondeau, conseiller

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

- MM Pierre Winner, secrétaire-trésorier et directeur général par intérim
Félix Nadeau-Rochon, directeur par intérim du Service d'aménagement
- M^{mes} Hélène Fortin, secrétaire-trésorière et directrice générale adjointe
Édith Gravel, directrice du Service d'aménagement
Isabelle Falco, adjointe exécutive et agente en communication

Formant quorum sous la présidence de monsieur Sylvain Breton.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum ayant été constaté,

Il est proposé par M. Joé Deslauriers, appuyé par M. Martin Bordeleau et résolu unaniment que la présente assemblée soit et est ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Réjean Gouin, appuyé par M. Serge Perrault et résolu unaniment que le projet d'ordre du jour soit adopté :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 MARS 2019
4. DOSSIERS
 - 4.1. PAFI 2019-2021 – Harmonisation des coupes forestières – Secteur lac Moyre nord – Adoption
 - 4.2. Visite à Manawan – Confirmation des dates et affectation de surplus – Décision
 - 4.3. Règlement TNO-61-2019 – Modalités de publication des avis – Avis de motion et projet de règlement
5. DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES ENGAGEMENTS (DÉCISION)
6. DÉPÔT DE LA LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES - INFORMATION

TNO-024-2019

TNO-025-2019



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Matawinie

CONSEIL MUNICIPAL Territoire non organisé de la MRC de Matawinie Séance ordinaire – 10 avril 2019

7. VARIA
8. PÉRIODE DE QUESTIONS
9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2019

TNO-026-2019

Il est proposé par M. François Quenneville, appuyé par Mme Audrey Boisjoly et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 mars 2019, comme rédigé.

Aucun suivi.

4. DOSSIERS

4.1. PAFI 2019-2021 – Harmonisation des coupes forestières – Secteur lac Moyre nord – Adoption

TNO-027-2019

Considérant que le secteur d'intervention lac Moyre Nord, ajout situé sur le Territoire non organisé (TNO) de la MRC de Matawinie fera l'objet d'aménagement forestier au cours de la période 2019-2021;

Considérant que des commentaires avaient été émis lors de la consultation publique en mai 2018 par l'administration du TNO et l'association concernant le Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) 2018-2023 pour le secteur situé en TNO;

Considérant que les citoyens et les associations de l'ensemble du secteur ont été informés et leurs commentaires pris en compte dans l'élaboration des mesures d'harmonisation;

Considérant qu'il y a eu révision des projets de récolte et planification des mesures d'harmonisation par la MRC et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) pour le PAFIO 2019-2021;

En conséquence, il est proposé par M. Richard Rondeau, appuyé par M. Serge Perrault et résolu unanimement d'approuver le PAFIO 2019-2021 ainsi que les mesures d'harmonisation proposées :

Secteur lac Moyre :

- Maximiser le nombre de bouquets dans la zone identifiée;
- Évaluer les options de travaux pour améliorer la sécurité du chemin entre le kilomètre 68 et le kilomètre 72 au nord du chemin de la Broquerie;
- Lors du début des travaux de récoltes, contacter l'Association du lac Moyre pour les aviser de modalités de réalisation permettant de réduire l'impact sonore des travaux lors de la période des vacances de la construction.

4.2. Visite à Manawan – Confirmation des dates et affectation de surplus – Décision

TNO-028-2019

Considérant l'opportunité de rencontrer le Conseil de bande de Manawan pour échanger et discuter sur les enjeux d'aménagement et de développement du territoire de la MRC de Matawinie;

Considérant que pour le Conseil de la MRC, cette visite représente une occasion de nouer des relations avec la communauté de Manawan;

Considérant l'opportunité également de visiter le Territoire non organisé de la MRC de Matawinie ainsi que les infrastructures du Parc régional du Lac Taureau;

Considérant qu'il y a lieu de déterminer une date pour la tenue de l'évènement en plus de prévoir les sommes au budget;

En conséquence, il est proposé par M. Bruno Guilbault, appuyé par M. François Quenneville et résolu à l'unanimité de prévoir la visite à Manawan les 3 et 4 septembre 2019 et de prévoir la dépense à même les fonds accumulés du TNO, jusqu'à un maximum de 15 000 \$, plus taxes applicables.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Matawinie

CONSEIL MUNICIPAL Territoire non organisé de la MRC de Matawinie Séance ordinaire – 10 avril 2019

4.3. Règlement TNO-61-2019 – Modalités de publication des avis – Avis de motion et projet de règlement

M. Joé Deslauriers dépose un avis de motion ainsi qu'un projet de règlement, et ce, conformément à l'article 445 du Code municipal, à l'effet que, lors d'une séance ultérieure du Conseil du TNO de la MRC de Matawinie, sera pris en considération, pour adoption, le règlement TNO-61-2019 *concernant les modalités de publication des avis publics*.

Ce règlement a pour but de prévoir un allègement des modalités de publication des avis publics du TNO de la MRC en les limitant à des publications sur le site Internet de la MRC et à des affichages aux bureaux de la MRC et municipaux lorsque requis, le tout tel que le permet l'article 433.1 du *Code municipal du Québec*.

5. DEPÔT DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES ENGAGEMENTS

TNO-029-2019

Il est proposé par Mme Audrey Boisjoly, appuyée par M. Réjean Gouin et résolu unanimement de prendre acte du dépôt de la liste des déboursés, comme présentée :

Compte « Général » TNO :

Chèque n° 3364, montant total de 459,90 \$;
Dépôts directs n°s 700162 à 700167, montant total de 56 371,61 \$;
Prélèvement n° 190001, montant total de 129,92 \$;
Engagement n° 18-000158, montant total de 321,75 \$;
Engagements n°s 19-000013 à 19-000025, montant total de 44 580,96 \$.

6. DÉPÔT DE LA LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES

La liste complète des virements budgétaires autorisés par le secrétaire-trésorier et directeur général par intérim est déposée aux élus, comme présentée.

7. VARIA

La directrice du Service d'aménagement souligne que ce vendredi 12 avril 2019, la MRC rencontrera le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs relativement aux campings de ZEC. Un suivi sera fait au Conseil du 8 mai 2019.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

TNO-030-2019

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. François Quenneville, appuyé par M. Réjean Gouin et résolu unanimement que la présente séance ordinaire du Conseil municipal du Territoire non organisé de la MRC soit et est levée à 14 h 13.

Pierre Winner
Secrétaire-trésorier et
directeur général par intérim

Sylvain Breton
Maire



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de la Municipalité régionale
de comté de Matawinie**

**CONSEIL MUNICIPAL
Territoire non organisé de la MRC de Matawinie
Séance ordinaire – 10 avril 2019**